



Document réalisé par le
Relais Assistants Maternels de
Domène (38), en collaboration avec
l'organisme de formation Infans et la
société 3dplus.



Assistante Maternelle

Un métier, une passion...



C'est une professionnelle de la petite enfance formée et agréée par le Conseil Départemental, sous la responsabilité des services de la PMI.

C'est un métier à forte dimension humaine, accompagné et soutenu par les Relais Assistants Maternels .

C'est un dispositif d'accueil individuel, encadré par une convention collective et par un contrat de travail.



CONDITIONS D'ACCUEIL

- L'assistante maternelle agréée dispose d'un logement sécurisé et adapté aux besoins des jeunes enfants.
- Elle s'ouvre aux activités extérieures et s'inscrit dans un environnement professionnel proposé par le réseau des Relais Assistants Maternels.
- Elle sait concilier le travail et sa vie familiale.
- L'assistante maternelle accompagne l'enfant dans son développement et son éveil en collaboration avec les parents.

QUALITES PROFESSIONNELLES

- Aptitudes éducatives: disponibilité, écoute, patience, créativité...
- Responsabilité, rigueur et autonomie dans l'exercice de sa profession,
- Discrétion et réserve professionnelle,
- Capacité à communiquer avec les parents employeurs,
- Savoir évoluer dans ses pratiques professionnelles par la formation continue.



8 FORCES D'ACCUEIL INDIVIDUEL

- Horaires souples et atypiques.
- Climat familial.
- Sécurité physique et affective.
- Stabilité des liens : assistante maternelle est une référente unique de l'enfant.
- Accueil et activités personnalisés pour un petit groupe d'âges variés.
- Respect des rythmes et disponibilité pour chaque enfant.
- Parents et assistantes maternelles se choisissent mutuellement.
- Les parents bénéficient du CMG : une aide spécifique attribuée par la CAF.

